

N°2022-03/17B

Objet : MARCHÉ DE LOCATION LONGUE DURÉE DE VÉHICULES LEGERS - AUTORISATION DE SIGNATURE.

L'an deux mille vingt-deux, le 30 mars, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, à la salle polyvalente d'Alénya, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Bureau :	10		Pour :	9
En exercice :	10	Vote :	Contre :	0
Présents :	9		Abstention :	0

Présents : Dominique ANDRAULT, François BONNEAU, Thierry DEL POSO, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Nathalie PINEAU, Jean ROMEO, Louis SALA, Jean-Jacques THIBAUT.

Absent excusé : Robert OLIVE.

Secrétaire de séance : Jean ROMEO

Date de convocation : 23 mars 2022

Le Président expose à l'Assemblée,

Le contrat de location longue durée (37 mois) pour les véhicules arrivant à échéance, il convient de relancer une procédure pour un nouveau contrat d'une durée de 37 mois.

La consultation est lancée dans le cadre de la procédure d'appel d'offres ouvert, soumise aux dispositions des articles L2124-2, R2124-2-1° et R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique.

Les prestations sont réparties en 5 lots :

- | | |
|--------|---|
| Lot 01 | Location véhicules particuliers à faible émission |
| Lot 02 | Location véhicules particuliers thermiques |
| Lot 03 | Location véhicules utilitaires à faible émission |
| Lot 04 | Location véhicules utilitaires thermiques |
| Lot 05 | Achat véhicule particulier thermique |

Après avoir pris connaissance du rapport du technicien en charge de l'affaire, fondé sur l'ensemble des critères d'attribution du marché, il est proposé de retenir GRANDS GARAGES PYRENEENS pour les lots 1 – 2 – 3 – 4 :

- Lot 01 : 78 915,28 € HT
- Lot 02: 18 039,35 € HT
- Lot 03: 107 398,94€ HT
- Lot 04: 145 308,62 € HT

Pour un montant global de : 349 662,19 € HT

Aucune offre n'a été reçue pour le lot 05, qui est donc déclaré infructueux.

LE BUREAU APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,

↳ **APPROUVE** le choix de l'entreprise proposée ;

↳ **DIT QUE** les crédits nécessaires sont inscrits sur les budgets de la collectivité ;

↳ **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer le marché à intervenir ainsi que toute pièce utile au règlement de ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,
Le Président**

